

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 9 février 2017

INFORMATION MEDIAS

Signature d'une convention entre l'Etat, le Pays et la compagnie aérienne Air Tahiti Nui, pour développer la formation de cadres techniques des fédérations sportives

Le Haut-Commissaire de la République a été représenté par M. Raymond YEDDOU, Chef des subdivisions administratives des Iles du Vent et des Iles Sous-le-Vent, lors de la signature, dans les locaux de l'Institut de la jeunesse et des sports de Polynésie française, d'une convention avec Mme Nicole SANQUER, Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports et M. Michel MONVOISIN, PDG d'Air Tahiti Nui. L'objectif de cette convention est de développer la formation continue des cadres techniques des fédérations sportives. Fruit d'une collaboration efficace entre l'Etat, le Pays et la compagnie aérienne locale, elle vise à renforcer et développer la pratique du sport, par la jeunesse, en offrant à 13 cadres techniques la possibilité de partir, une fois dans l'année, en formation en métropole, mais aussi de faire venir des experts pour aider à finaliser le schéma directeur des équipements sportifs en Polynésie française, en cours d'élaboration.

Cette démarche est conduite par la mission d'aide et d'assistance technique (MAAT), ce service de l'Etat intervient dans le cadre d'une convention avec le Pays pour animer le réseau des cadres techniques fédéraux en les formant et en les intégrant aux politiques publiques sportives communes Etat-Pays.



Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr